

 <p>Université Nice Sophia Antipolis</p> <p>Faculté de Droit et Science politique</p> <p>Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p>	<p>MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION Mention : « Droit économique et des affaires »</p> <p>Responsables de la mention : Irina Parachkévova, Professeur, Eva Mouial, Professeur, Fabrice Siiriainen, Professeur</p> <p>MASTER 2 Spécialité à finalité professionnelle Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies</p>	 <p>CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT ECONOMIQUE</p> <p>CREDECO GREDEG</p> <p>Offre de Formation Master 2</p> <p>2016-2017</p>
--	--	---

Master adossé au CREDECO (Centre de recherche en droit économique) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS – GREDEG

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies » a pour finalité d'offrir une formation juridique complète et approfondie nécessaire à la protection, à la gestion et à la valorisation du patrimoine immatériel des entreprises. Elle vise à former les étudiants aux différents outils de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, marque, brevet), à la négociation et aux outils contractuels dans le secteur des nouvelles technologies (licences, contrats informatiques, contrats électroniques, ; accords de partenariat public/privé), ainsi qu'aux techniques de protection des personnes et de la vie privée (données à caractère personnel, criminalité informatique), tout en leur permettant d'acquérir une maîtrise de haut niveau en langue anglaise. La formation privilégie une approche pratique et professionnelle (management de la propriété intellectuelle, stratégie du contentieux...).

Insertion professionnelle

La spécialité vise à former de futurs professionnels du Droit des Affaires, spécialisés en propriété intellectuelle : Juristes chargés de valoriser les créations intellectuelles d'entreprise, Chargés de valorisation en entreprise publique ou privée, Juristes partenaires de la gestion de l'innovation, Responsables de services de propriété intellectuelle, Responsables juridiques des systèmes d'information au sein des entreprises privées et publiques, Juristes au sein d'entreprise, Juristes dans des cabinets d'avocats, Spécialistes de la veille juridique.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Droit des nouvelles technologies » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de Droit (Droit des affaires, Droit privé/carières judiciaires, Droit public, Régulations Internationales et Européennes) et AES et aux autres masters ou diplômes jugés équivalents sur examen des dossiers. **Sélection sur dossier et entretien.**

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : unice.fr/asure/.

Préparer le Master Droit des nouvelles technologies en alternance

Il est possible de préparer ce Master **en alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.
Renseignements auprès de Mr Doux Gérard – Courriel : Gerard.DOUX@unice.fr

Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques (avec des séminaires animés par des professionnels et la participation au concours national de plaidoierie en Propriété Intellectuelle, ainsi qu'un test final en anglais : TOEIC), dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de Septembre au mois d'avril. Un stage en entreprise, cabinet d'avocat ou collectivité publique, d'une durée de 4 à 6 mois, vient compléter la formation.

Programme des études (sous réserve de modifications)

SEMESTRE 1

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient	Nom de l'enseignant
UE 1 – Droits des réseaux et de l'internet				
Droit des télécommunications	10	2		Filipetti I
Droit de l'internet + droit des biotechnologies	20	2		Bricca-Druffin Sophie / Marteu Thierry
Nouvelles technologies et régulation juridique	10	2		Cantero Isabelle
UE 2 – Techniques contractuelles				
Droit public et TIC	10	2		Dubost Serge
Contrats électroniques	10	2		Agosti Pascal
Contrats informatiques	10	2		Agosti Pascal
UE 3 – Droit des affaires				
Créations immatérielles et relations de travail	10	2		Coulon Patrick
Droit pénal des nouvelles technologies	10	2		Dalloz Marc
Fiscalité de l'immatériel	10	2		Noël Gilles
UE 4 – Aspects internationaux				
Principes de droit international de la propriété intellectuelle	20	2		Bricca-Druffin Sophie / Durandeu Frédérique / Hautier Nicolas
Grands principes de droit international privé	12	2		Lasserre Marie-Cécile
UE 5 – Management stratégique et outils de gestion				
Veille juridique	10	1		Catapano E
Informatique	16	2		
Financement des innovations	12	2		Pommet Sophie
UE 6 - Communication				
Legal issues	30	3		Redfern Lynsey
TOTAL SEMESTRE 1	200	30		

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

SEMESTRE 2

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient	Nom de l'enseignant
UE 7 – Techniques contractuelles				
Accord de partenariat Public/Privé	12	2		Service valorisation UNS
Négociation et rédaction contractuelle	10	2		Choukhri Illème
UE 8 – Droit des affaires et droit international				
Droit de la propriété intellectuelle et droit de la concurrence	20	3		Siirainen Fabrice
Droit comparé de la propriété intellectuelle	12	2		Delaporte A / Hautier Nicolas / Decobert Jean-Pascal
UE 9 – Management stratégique				
Management de la propriété intellectuelle	20	2		Durandeu Frédérique / Decobert Jean-Pascal
Stratégie du contentieux	10	2		Filipetti I / Durandeu Frédérique
Droit douanier		2		
UE 10 – Communication et interculturalité				
Notes de synthèse / Géopolitique	12	2		Colette Christophe
Legal issues	30	3		Redfern Lynsey
UE 11 – Projet professionnel				
Séminaires et visites d'entreprises – CN2PI	12	1		
Business plan	10	1		Titz Jean-Bernard
Projet personnel	10	1		Crockall David
UE 12 - Stage				
Stage - Alternance ou 4 à 6 mois de stage		7		
TOTAL SEMESTRE 2	158	30		

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Contrôle des connaissances

Les épreuves correspondantes à chaque matière sont notées sur le tableau « Programme des études ».

Au total : 15 matières en contrôle continu, 3 à l'oral, 1 à l'écrit (1h30), 6 à l'écrit (2 heures) et 1 à l'écrit (3 heures).

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte délivrance des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement. La compensation entre les différentes unités est possible. La compensation est également possible entre les deux semestres.

Pour obtenir le grade de Master Droit Economie Gestion, Mention Droit économique et des affaires, spécialité professionnelle « Droit de la Propriété Intellectuelle et des Nouvelles Technologies », les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes unités d'enseignement et obtenu les 60 crédits répartis dans les différentes unités.

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre « FFSport U » peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

Plagiat :

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté des Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis Trotabas – 06050 Nice cedex 1
Web : droit.unice.fr
Mr Doux Gérard – Courriel : Gerard.DOUX@unice.fr